

Accord de Genève UE/Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou et Venezuela, et accord UE/États-Unis: commerce des bananes

2010/0057(NLE) - 17/01/2011

En adoptant le rapport de Francesca BALZANI (S&D, IT), la commission du commerce international recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord de Genève sur le commerce des bananes entre l'Union européenne et le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Pérou et le Venezuela et d'un accord sur le commerce des bananes entre l'Union européenne et les États-Unis.

Dans la foulée, les députés appellent la Commission et le Conseil à garantir que ces accords fassent l'objet d'une étude d'impact sur leur effet pour les producteurs de bananes des pays en développement et des régions ultrapériphériques de l'Union européenne jusqu'en 2020. Cette étude est attendue par les députés, dans les meilleurs délais.